



**CONSEIL GÉNÉRAL
DE SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON**

1633

Am 4/10/07

Saint-Pierre, le 17 SEP. 2007

n° 022

Madame la députée de l'Archipel

SAINT-PIERRE

Madame la députée,

Permettez moi tout d'abord de vous remercier d'avoir assisté à la réunion du jeudi 13 septembre sur le dossier SPM EXPRESS. Il me paraissait important que tous les acteurs puissent d'une part bénéficier du même degré d'information et d'autre part échanger sur les pistes possibles de résolution de la situation financière dégradée de la société.

La Collectivité reste ouverte à vos propositions pour la résolution pérenne du dossier de la desserte inter îles en passagers.

Concernant particulièrement la ligne de Fortune, j'ai évoqué la nécessité, déjà mise en évidence en mars 2007, de monter un dossier de demande d'une subvention d'Etat, dans l'esprit de celle dont bénéficie Air Saint-Pierre. Je souhaite donc que les parlementaires se saisissent sans délai de ce dossier en concertation avec SPM Express.

Vous avez particulièrement rappelé un de vos engagements quant à l'augmentation de la dotation de la continuité territoriale et son impact pour la ligne de Fortune, aucune piste ne peut être négligée et je remercie de me tenir informé de l'évolution de vos démarches en la matière.

Dans la continuité de notre réunion de travail de hier soir, j'envisage à la mi-octobre d'en provoquer une nouvelle pour faire le point sur l'avancement des différentes démarches ; une visio-conférence pourrait d'ailleurs être organisée avec les parlementaires le cas échéant.

Je vous prie d'agréer, Madame la députée, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Président,


Stéphane ARTANO

Copie à :
Société SPM Express